



École
du Bois

1165 St. René est.
Gatineau (Québec)
J8R 1N1
Tél.: 669-1207
Fax: 669-1495

RAPPORT ANNUEL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021 ÉCOLE DU BOIS JOLI

Conformément à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement (C.É) de l'école du Bois Joli vous présente son rapport annuel. Celui-ci vous reflète l'organisation scolaire des activités éducatives ainsi qu'un sommaire des points traités au C.É pour l'année 2020-2021. Une copie de ce document sera déposée au centre de services scolaire des Drapeurs.

Le conseil d'établissement 2020-2021 fut nommé à l'assemblée générale des parents le 17 septembre 2020. À cette rencontre, les parents présents ont élu trois membres pour des mandats de 2 ans, en plus de nommer 2 membres-parents substitués au CÉ ainsi que le délégué au comité de parents et son substitut pour l'année.

Le Conseil d'établissement, composé de sept parents et de sept membres du personnel de l'école, veille, avec l'assistance de la direction à collaborer au processus décisionnel relié au fonctionnement de l'école et à la réussite des élèves.

Membres du C.É. 2020-2021

Membres-parents : Mesdames Stéphanie Fortin, Stéphanie Powers, Myriame Provencher ainsi que Messieurs Martin Tremblay, Patrick Ngallema, Marco Lanoue et Nicolas Robichaud.

Membres du personnel : Mesdames Anik Charron, Lynn Dupuis, Edith Giasson, Nancy Gauthier, Sonya Proulx, Judith Dubois et Christine Bélanger/Véronique Beaulne.

Membres de la direction : Mme Judith Trudel, directrice par intérim et Mme Véronique Daoust, directrice adjointe.

L'école du Bois Joli est un établissement de dix-huit classes régulières et de deux classes spécialisées qui permet de scolariser 422 élèves du préscolaire à la 2^e année du 3^e cycle. À l'école du Bois Joli, c'est sous la direction de madame Judith Trudel que les services éducatifs et complémentaires de l'école sont organisés. Une équipe de vingt-quatre enseignantes et enseignants, une orthopédagogue, une enseignante-orthopédagogue, cinq techniciennes en éducation spécialisée pour le régulier ainsi que quatre techniciennes en éducation spécialisée et une préposée aux élèves pour les classes spécialisées offrent des services éducatifs de qualité répondant à l'ensemble des besoins des élèves de l'école.

Aussi, au service de garde *Les amis de la Vallée*, la technicienne du service de garde, madame Sonya Proulx, ainsi que l'éducatrice classe principale, madame Mira Levasseur, coordonnent l'organisation d'activités complémentaires à l'enseignement s'adressant à plus de 170 élèves réguliers et 137 élèves sporadiques. Le service de garde a aussi vingt éducatrices qui planifient et animent une variété d'activités qui permettent aux enfants de développer leurs talents artistiques et sportifs. Cette année, le service de garde a accueilli les élèves dîneurs, transportés par autobus, ainsi que les surveillantes d'élèves au sein de son équipe offrant ainsi le même service pour tous et toutes.

Le Conseil d'établissement est une instance qui exerce ses responsabilités dans la collégialité et le respect des compétences de chacune et chacun, condition essentielle pour que l'action éducative des uns et des autres soit orientée vers un objectif commun, soit la réussite des élèves de l'école du Bois Joli.

Cette année, notre C.É a tenu huit séances régulières avec quorum. Ces rencontres ont eu lieu en vidéoconférence. Lors des rencontres, il y a eu des discussions, des consultations et des prises de décisions sur plusieurs sujets. Voici un aperçu des différents dossiers traités par le C.É. durant l'année scolaire 2020-2021 :

- Au niveau financier :
 - la révision budgétaire 2020-2021, les états financiers 2019-2020 ainsi que les prévisions budgétaires pour l'année 2021-2022;
- Pour l'organisation en cours d'année (2020-2021) :
 - les règles de fonctionnement du Conseil d'établissement et son budget;
 - le protocole d'entente avec le CPE Petits Pieds;
 - le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence;
 - les normes et modalités d'évaluation;
 - le budget de la vie étudiante (fonds 8);
 - l'adoption des activités éducatives pour l'année;
 - la mise en œuvre des services complémentaires;
 - Révision et adaptation de certains services en cours d'année (traiteur, campagne de financement, etc.)
- Pour l'organisation de l'année prochaine (2021-2022) :
 - la campagne de financement;
 - la rentrée progressive pour le préscolaire;
 - la répartition du temps grille-matières;
 - la liste de fournitures scolaires et les frais exigés aux parents;
 - les règles de fonctionnement du service de garde;
 - les règles de fonctionnement et mesure de sécurité de l'école;
 - le calendrier scolaire de l'école;
 - les ententes de services (photos, traiteurs, librairie) pour la prochaine année.

Cette année fut très particulière à cause des nombreuses mesures sanitaires et de distanciation à respecter, car nous étions encore en contexte de pandémie de la COVID-19. Les écoles de Gatineau ont fermé leurs portes durant cinq semaines et l'enseignement a dû se faire à distance, à partir de Teams. Un important prêt de matériel informatique a permis à tous les élèves de l'école de suivre leurs cours en vidéoconférence.

Il importe de souligner que tous les membres du conseil d'établissement de l'école du Bois Joli collaborent de façon rigoureuse et consciencieuse au processus décisionnel ainsi qu'aux discussions soulevées par les sujets portés à leur attention.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'établissement, les bénévoles ainsi que le personnel et la direction qui par leur dévouement et leur travail contribuent à la réussite de nos élèves.



Stéphanie Fortin,
Présidente

Centre
de services scolaire
des Draveurs

Québec 